



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

*** **

COMMUNE DE VILLEPARISIS

*** **

Direction des Ressources

*** **

Service des Achats et de la Commande Publique

EXE10

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N°02

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de la personne publique

Commune de Villeparisis,

32 rue de Ruzé

77270, Villeparisis

Tél : 01 64 67 52 73

SIRET : 217 705 144 000 12

Courriel : marches@mairie-villeparisis.fr

Représenté par Monsieur Frédéric BOUCHE, le « Maire »

B - Identification du titulaire du marché public

EC & ING,

ZAC de la Régale

16 rue du Poteau

77181, Courtry

Tél : 01 48 67 90 40

SIRET : 798 331 179 000 35

Représenté par Madame Giorgia CINTA, la gérante.

C - Objet du marché public

Référence du marché public : M202314

Objet : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis - Lot 6 : Cloisons - Doublages - Plafonds - Isolation

Date de la notification du marché public : 28 décembre 2023

Durée prévisionnelle d'exécution du marché public : 12 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 84 950,81 €
- Montant TTC : 101 940,97 €

EXE10

M202314 Lot 6

Page: 1/4
Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20251003-25-11281-DE
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025

D - Historique des avenants

Le 04 juin 2025, un avenant n°1 sans incidence financière a été pris afin de prolonger le délai d'exécution des travaux au 24/10/2025.

E - Objet de l'avenant

Fondement juridique : L'article R2194-8 du Code de la Commande Publique dispose que « *Le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens qui figurent dans l'avis annexé au présent code et à 10 % du montant du marché initial pour les marchés de services et de fournitures ou à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R. 2194-7 sont remplies. Les dispositions de l'article R. 2194-4 sont applicables au cas de modification prévue au présent article.* »

Faits et justifications : Suite aux remarques du bureau de contrôle, certains travaux sont devenus nécessaires à savoir :

N°	Travaux supplémentaires à faire
1	Suppression du faux plafond sans le local poubelle afin de permettre l'ajout d'un plafond coupe-feu dans la chaufferie ainsi qu'un chiffrage pour un flochage acoustique dans le local CTA qui n'était pas pris en compte dans le marché initial
2	Travaux relatifs à la mise en place d'une jouée placo en sous face de la mezzanine

Incidence financière de l'avenant : L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐

Non

☒

Oui

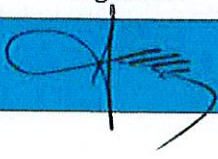
Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 7 342,00 € HT
- Montant TTC : 8 810,40 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : 8,64 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 92 292,81 € HT
- Montant TTC : 110 751,37 € TTC

F - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
AINTA Giorgiana - Geronio	COURTRY 09/09/2025	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour la Commune de Villeparisis :

A Villeparisis, le 12/09/2025

Signature



Frédéric BOUCHE
Maire de Villeparisis

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)